



ACTION DOCUMENT UNIQUE

Chers Adhérents,

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels et en tant qu'employeur vous avez l'obligation de réaliser un document unique d'évaluation des risques professionnels. Pour vous aider à mettre en place cet outil, la CAPEB vous propose une **½ journée d'information GRATUITE** en session collective :

Groupe de travail en 1 ½ journée avec l'OPPBTP

le Vendredi 24 mars de 9h à 12h

à la CAPEB 71 - 5, rue George Eastman - 71100 Chalon-sur-Saône

Intervention de M. BOUR, Conseiller en prévention de l'OPPBTP

- > **Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques et l'intérêt du document unique**
- > **Apprendre à maîtriser les méthodes et outils de réalisation du document unique**
- > **Aide personnalisée à l'élaboration du document unique ou à sa mise à jour avec un suivi individuel**
- > **Réponses à vos questions**

**ATTENTION : l'usage d'un ordinateur connecté à internet étant requis,
MERCI d'apporter votre ordinateur portable**

Nous vous attendons nombreux à cette ½ journée d'information faite pour vous !



Denis GUIGUE
Président de la CAPEB 71

C'est UTILE et IMPORTANT Pas d'hésitation, je M'INSCRIS !

BULLETIN RÉPONSE | Groupe de travail « Action Document Unique »

À retourner à la CAPEB 71 avant le 23/03/2023

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin par courrier,
ou par mail à capeb71@capeb71.fr ou par fax au 03.85.90.97.79

M et/ou Mme

**Participera à la session : « Action Document Unique »
Le 24 mars 2023 à CHALON-SUR-SAÔNE**

Nb de personnes :

Ne participera pas

Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)